

PLAN DIRECTEUR REGIONAL DE LA SARINE

Fiches de mesure

Version pour la consultation publique

Novembre 2021



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Sarine

Table des matières

Urbanisation	5
Mesure U.1 – Approfondissement de la stratégie régionale de zones d'activités	5
Mobilité	7
Nature & paysage	8
Mesure NP.1 – Valorisation des espaces naturels et de loisirs régionaux (ENLR)	8
Tourisme	10
Mesure T.1 – Création du chemin de la Sarine.....	10



Urbanisation

Mesure U.1 – Approfondissement de la stratégie régionale de zones d'activités

Descriptif

Cette mesure prévoit la conduite (déjà entamée) d'un processus d'approfondissement de la stratégie régionale des zones d'activités en collaboration avec les communes par le biais d'ateliers collaboratifs. Différents thèmes y seront abordés, tels que la gouvernance, la péréquation, la mobilisation des réserves, la qualité urbaine, la densification, la promotion ou les vocations. L'étude doit produire des propositions de mesures à intégrer dans le fonctionnement de l'organe de gestion des zones d'activités et dans la planification régionale par le biais d'une modification du PDR.

Type de mesure

Etude

Organe de coordination

La CRID

Organe de mise en œuvre

La Région

Financement

La Région

Stratégie PDR de référence

U2.9 Approfondissements ultérieurs

Objectifs de développement

Les objectifs de développement qui doivent sous-tendre l'étude sont les suivants :

- disposer d'un parc de zones d'activités bien localisées et réparties du point de vue de l'aménagement du territoire, de l'équilibre régional et de l'attractivité économique ;
- renforcer la qualité urbanistique des zones d'activités ;
- optimiser l'utilisation du sol et la disponibilité des terrains dans les zones d'activités ;
- renforcer la mobilité non motorisée pour les déplacements internes et externes dans et vers les zones d'activités ;
- renforcer l'économie régionale en attirant les entreprises conformément aux vocations des zones d'activités ;
- répartir sur l'ensemble de la région les retombées positives d'une bonne gestion des zones d'activités ;
- favoriser les synergies entre les entreprises ;
- minimiser les impacts et la consommation énergétique des activités ;
- renforcer les partenariats public-privé avec les entreprises installées dans les zones d'activités ;
- disposer d'une gouvernance des zones d'activités simple, efficace et concertée.

Objectifs de processus

Les objectifs de processus de l'étude sont les suivants :

- définir les éventuelles adaptations nécessaires de la stratégie des zones d'activités par le biais d'une modification ultérieure du PDR ;
- préciser le cahier des charges de l'organe régional de gestion des zones d'activités.

Contenu

Approfondissement de la stratégie régionale en matière de zones d'activités sur la base des ateliers collaboratifs menés avec les communes du district, courant 2021.

Thème	Objectifs possibles
Gouvernance	- préciser la structure et le cahier des charges de l'organe régional de gestion des zones d'activités
Péréquation	- définir un système permettant le partage des coûts et des bénéfices engendrés par les zones régionales

Zone régionale commune	- définir une zone régionale gérée en commun par toute ou une partie des communes de la région
Qualité urbaine	- définir des actions permettant d'améliorer les qualités urbanistiques des zones d'activités (mobilité interne, espaces publics, efficacité énergétique, services à disposition, etc.)
Mobilisation des réserves	- fixer des mesures visant à améliorer la disponibilité des zones régionales ; étudier l'opportunité d'engager une politique foncière active
Densification	- fixer des mesures visant à augmenter la densité d'utilisation du sol dans les secteurs trop étendus
ZACT difficiles à valoriser (optimisation spatiale)	- identifier les relocalisations de ZACT difficiles à valoriser vers des zones régionales (base : potentiels indicatifs identifiés dans PDR)
Vocations	- préciser les familles d'activités à valoriser en particulier dans les différentes zones régionales (base : étude EcoTerr)
Promotion	- fixer des objectifs et des mesures de promotion des zones régionales
Monitoring	- préciser les modalités de mise à jour de la base de données cantonale SyZACT

Synthèse des conclusions du processus collaboratif et des mesures qui en découlent; identification des outils de mise en œuvre des mesures (activité de l'organe de gestion, modification du PDR, autre).

Calendrier

- Démarrage de l'étude : 2021
- Finalisation de l'étude : 2022
- Adaptation du cahier des charges de l'organe régional de gestion des zones d'activités : 2022
- Eventuellement modification du PDR : 2023-2025

Mesures liées

Aucune

Etudes et données de base

Base de données cantonale SyZACT,

Etude d'économie territoriale sur les zones d'activités d'Agglo Fribourg (2018)

M

Mobilité

Aucune mesure

NP

Nature & paysage

Mesure NP.1 – Valorisation des espaces naturels et de loisirs régionaux (ENLR)

Descriptif

Cette mesure vise à mettre en œuvre les stratégies nature & paysage du PDR. Par la mise sur pied d'un groupe technique (GT) regroupant les communes qui accueillent un ENLR sur leur territoire. La mesure doit permettre d'identifier des espaces d'action et de définir des mesures concrètes permettant de valoriser le potentiel pour les loisirs, le tourisme et la biodiversité des ENLR.

La mesure se concrétise en une étude structurée en **deux phases** :

- **Phase 1** : établissement d'un diagnostic partagé permettant de définir des besoins d'actions (participation de l'ensemble des communes qui accueillent un ENLR sur leur territoire)
- **Phase 2** : identification de périmètres d'intervention et de mesures concrètes de valorisation (participation des communes prêtent à s'engager dans la mise en œuvre d'opérations de valorisation)

Type de mesure

Etude

Organe de coordination

Région

Organe de mise en œuvre

Région

Financement

Région

Stratégie PDR de référence

NP 1.3 Espaces naturels et de loisirs régionaux

Mesure également liée à la mise en œuvre des stratégies NP1.2 Continuités vertes et bleues et NP.2.2 Vocations des rives de lac

Objectifs de valorisation

Valoriser les ENLR dans leur fonction d'espaces charnières, des continuités vertes et bleues en termes de nature et loisirs doux, de manière différenciée selon leurs caractéristiques naturelles, paysagères et culturelles.

Objectifs de processus

Approfondissement et mise en œuvre des stratégies nature et paysage du PDR, avec la définition de lignes directrices et propositions d'aménagement concrets et ciblés.

Contenu

Mise sur pied d'un GT *ad hoc* composé de représentants des différentes instances concernées : représentants communaux, régionaux et cantonaux.

Réalisation d'une étude par un groupement pluridisciplinaire (architecture du paysage, environnement, mobilité, communication, etc.), dont la structure préconisée est la suivante :

- **Diagnostic** partagé à l'échelle régionale permettant de définir des besoins d'action.
- **Définition de mesures de valorisation concrètes** à l'échelle de périmètres d'actions définis au sein des ENLR, s'appuyant par exemple sur les actions stratégiques suivantes :
 - o création d'aménagements favorables à la biodiversité et de stations forestières naturelles (réserves forestières, îlots de sénescence, arbres-habitats) ;
 - o amélioration de l'insertion des ENLR au sein des continuités vertes et bleues environnantes par la création/renforcement de réseaux écologiques ;

- aménagement des “portes d’entrée” des ENLR (informations, parcs à vélos, bornes e-bikes, etc.), avec l’entretien, le renouvellement et le complément des équipements de loisirs en plein air existants (espaces de rencontre, de repos, de pique-nique, etc.) ;
- amélioration et qualification de l’accessibilité en mobilité douce des ENLR ;
- développement d’itinéraires au sein des ENLR permettant de “canaliser” les visiteurs, avec par exemple l’aménagement de parcours VTT au sein des ENLR des Préalpes fribourgeoises, en coordination avec la stratégie cantonale ;
- valorisation et aménagement de points de vue sur le grand paysage ;
- développement d’une identité commune aux différents ENLR en faisant recours à des dispositifs appropriés (logo, signalétique, mobilier, etc.).

Calendrier

Horizon temporel de la phase 1 de l’étude dès 2022

Horizon temporel de la phase 2 de l’étude 2022-2023

Mesure liée

Mesure T.1 Création du chemin de la Sarine

Etudes et données de base

Inventaire des paysages d’importance cantonale (PIC)

Plan directeur cantonal, 2020

Plan Climat cantonal fribourgeois, 2021

Stratégie cantonale biodiversité, 2022

Projet d’agglomération de quatrième génération de l’Agglomération de Fribourg

T

Tourisme

Mesure T.1 – Création du chemin de la Sarine

Type de mesure

Etude

Organe de coordination

La Région avec, si nécessaire, le soutien de l'Agglomération

Organe de mise en œuvre

La Région avec le soutien des communes concernées

Financement

La Région

Stratégie PDR de référence

T1 - Structurer le territoire en développant et renforçant les entités touristiques majeures

Cette mesure est également liée à la mise en œuvre des stratégies NP1 : Valorisation des ENLR et T1.5 : Boucle des Plaines.

Objectifs de développement

Structurer et valoriser l'offre touristique en créant un itinéraire identitaire attractif le long de la Sarine qui relie le lac de Schiffenen et le lac de la Gruyère. Les principaux ENLR et les sites d'intérêt agrotouristiques et sacrés du district sont également situés sur le tracé du chemin. Il s'agit de créer un itinéraire pédestre identitaire qui traverse le district. Certains tronçons sont existants et d'autres sont à créer.

Objectifs de processus

Réalisation d'une étude de faisabilité stratégique et technique, incluant les tronçons et équipements potentiels

Définition d'un cahier des charges pour l'élaboration d'une "marque identitaire de territoire"

Contenu

La Région réalise une étude pluridisciplinaire (tourisme, nature et paysage, mobilité), dont les objectifs reposent sur :

- l'identification du tracé du chemin de la Sarine: étude de faisabilité technique et foncière
- le développement de l'identité du parcours (signalétique, mobilier, etc.)
- l'identification et la répartition des tâches de mise en œuvre

Calendrier

Etudes préliminaires : dès 2022

Réalisation : dès 2023 -> 5 ans

Mesures liées

Mesure NP1 : Valorisation des ENLR

Etudes et données de base

Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg

Schéma directeur régional de la Sarine, 2018